

Procès-verbal de réunion du Bureau 2 mai 2022

Association : Comité d'Intérêt de Quartier « Fuveau-Ouest »

Adresse : Maison des Associations Cours Victor Leydet
13710 FUVEAU

Le 2 mai 2022, à 18h30, les membres du Bureau de l'association
Comité d'Intérêt de Quartier « Fuveau-Ouest »
se sont réunis chez Mr Thierry Bindi sur convocation du Président.

Le Bureau est présidé par Mr Denis Ziéglé, Président de l'association.

Présents : Mr Thierry Bindi, Mr Noël Bosq, Mr Didier Fernandez, Mr Jean-Michel Lopez,
Mr Fabien Perry, Mr Jean-Marc Sarat, Mr Jean-Marc Vernet, Mr Denis Ziéglé.

Absents : néant

La réunion se déroule en extérieur.

Le Bureau délibère sur l'ordre du jour rappelé par le Président :

1. Etat du CIQ actuellement,
2. La relance des cotisations pour 2022. La trésorerie :
 - a. Il sera proposé au prochain CA l'adoption :
 - i. d'une trésorerie calquée sur l'année calendaire :
(1^{er} janvier – 31 décembre).
 - ii. Que les cotisations seront à régler en début d'année (janvier – février)
avant l'Assemblée Générale prévue à la fin du 1^{er} trimestre de chaque
année.
3. Les dates adoptées:
 - a. Le prochain CA est prévu le 13 mai prochain, chez Mr Jean-Michel Lopez.
 - b. La date de la prochaine Assemblée Générale a été fixée au samedi 18 juin. Mais après contact avec les services municipaux, il s'avère que seule la date du 25 juin permet la mise à disposition d'une salle municipale (la Maison pour Tous).
4. Les cambriolages et vols à la roulotte :
 - a. Un couple « rôdant » la nuit près des voitures garées dans le quartier Belle Nuit incite à beaucoup de prudence.
 - b. Il est regrettable à nouveau que la Police Municipale ne peut être jointe ni après 18 heures, ni les samedis et dimanches.
 - c. Les patrouilles de gendarmerie sont peu nombreuses.
5. Les obligations légales de débroussaillage (**OLD**) :
Information sur l'aspect légal. Inciter les adhérents à débroussailler.
6. Le déploiement de la Fibre :
Encore beaucoup d'attente dans les chemins encore non desservis à ce jour.
7. Le survol des communes par les hélicoptères :
Constat de la gêne occasionnée. Mais, paraît-il, les vols d'hélicoptères par Airbus seraient soumis dorénavant à l'autorisation de la DGA (Direction Générale des Armées). Les vols au-dessus de nos communes seraient moins fréquents, au moins jusqu'à la fin de l'été.
8. ENEDIS, où en est-on ?

On constate une meilleure communication de la part d'ENEDIS et de la Mairie concernant les coupures programmées. On note qu'il y a moins de coupures non prévues que pendant l'année dernière.

9. Les dépôts sauvages :

- a. les deux dépôts d'amiante, chemin de St François ont été signalés dès le début. La Mairie ne peut pas s'en occuper, c'est la Métropole qui est chargée de son évacuation.
- b. Les dépôts sauvages sont à signaler systématiquement à la Mairie.
- c. L'application « Sentinelle » de la FNE (France Nature Environnement) permet de signaler, par position GPS un dépôt sauvage.

10. Les odeurs de la Malespine, où en est-on ?

- a. On constate une nette diminution des odeurs nauséabondes.
- b. Mr Ziéglé (titulaire) et Mr Vernet (suppléant) ont été acceptés par la Préfecture pour faire partie de la Commission de Suivi de Site de l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux - appelée communément décharge) Carrière de la Malespine 13120 Gardanne
- c. Question : Est-ce que le choix du suppléant est dévolu au Président ?
Non, le suppléant a été choisi en fonction des présents et des réponses obtenues à l'origine de la demande. Dans le futur pour d'autres opérations, il s'avère qu'une amélioration de la communication est nécessaire sur le choix des suppléants.

11. La sécurité routière, voirie et vitesse.

- a. La zone de croisement du chemin du Jas de Bassas. Il semblerait que les travaux ne reflètent pas les plans d'origine du projet.
- b. Le problème de la circulation au niveau du rond-point de l'Europe reste entier.
- c. Des zones à fort passage mériteraient un éclairage public « intelligent ».

12. Les risques majeurs,

- a. Rien de significatif.

13. Les vallats et les embâcles :

Lors d'une conférence organisée par le SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc), le 25 mars dernier, il a été précisé :

- i. Que l'entretien des vallats (enlever les embâcles = troncs d'arbres et branches) est à la charge du propriétaire.
- ii. Que le SABA est à notre disposition pour des conseils sur cet entretien (06 18 16 18 15).

14. L'antenne SFR quartier des Aires,

Information sur l'implantation de cette antenne. Le dossier est en cours (SFR, Mairie , habitants du quartier).

15. Le site Internet :

Il est géré par Jean-Marc Sarat, qui demande qu'on lui envoie des articles mentionnés « à diffuser », qu'il se charge de publier sur le site, qui n'est lu que s'il est alimenté régulièrement.

16. Convivialité, fêtes...

adhésion de principe à un pique nique commun qui serait organisé par l'ensemble des CIQ de Fuveau.

17. Le Forum des Associations

La Mairie programme une réunion de préparation le jeudi 9 juin dans la Salle du Conseil.

18. La Coordination des CIQ

Informations sur :

- i. Le CIQ Pin de Luquet avec un nouveau Bureau,
- ii. Le CIQ Saint Michel qui va changer de présidence.
- iii. Le CIQ Les Rajols qui ne rejoint pas l'ensemble des CIQ de Fuveau.

19. Les relations avec la Mairie :

- a. Amélioration sensible de la communication.
- b. Ces relations dépendent de la nature des sujets.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h30.

Le Président
Mr Denis Ziéglé

Le secrétaire
Mr Jean-Marc Vernet

